

Somme. L'infirmière travaillait à l'hôpital grâce à de faux diplômes

Une femme a occupé un poste de cadre infirmière pendant près d'un an, à l'hôpital de Péronne, dans la Somme, sur la base de faux diplômes. Mais la direction a fini par découvrir le pot aux roses.



La situation paraît invraisemblable. Et pourtant... D'après une histoire relatée mercredi par [France 3 Hauts-de-France](#), une « fausse » infirmière aurait blousé tout un hôpital pendant neuf mois. De janvier à septembre 2017, cette femme de 32 ans aurait exercé en tant que cadre infirmière centre hospitalier de Péronne, dans la Somme. Sans aucun diplôme valable.

Selon les sources consultées par France 3, la jeune femme n'aurait assuré aucun acte médical pendant sa mission, avant tout administrative. Mais elle se serait vite montrée dépassée. « **Elle était censée gérer une équipe, organiser les soins, mettre en place les plannings**, rapporte Régine Déplanque, la directrice de l'établissement. **Mais on a vite vu qu'elle manquait d'autonomie. Ses collègues étaient toujours obligés de repasser derrière elle. À plusieurs reprises, nous avons même procédé à des recadrages. Sans résultats.** »

Elle a aurait aussi fait le coup dans une maison de retraite

La direction aurait fini par regarder de plus près son profil et ses références. « **En août, nous avons examiné ses diplômes de cadre et d'infirmière. C'est là que**

nous avons découvert le pot aux roses. Tout était faux ! » révèle Régine Delplanque.

La « fausse » infirmière aurait alors été immédiatement suspendue et licenciée. D'après France 3, elle n'en serait pas à son coup d'essai. Puisque la maison de retraite d'Ercheu, toujours dans la Somme, aurait également été dupée par cette femme pendant quelques mois. Les deux établissements ont porté plainte. Placée sous contrôle judiciaire depuis le 14 septembre dernier, la trentenaire doit comparaître, ce jeudi, devant le tribunal correctionnel d'Amiens. Elle est poursuivie pour exercice illégal de la profession d'infirmier, usurpation de titre et usage de faux document administratif.